

Expéditeur: <Catherine.Dawson@CliffordChance.com>

Date: 13 novembre 2018 à 16:27:45 UTC+1

Destinataire: <avi.bitton@avibitton.com>

Objet: MAC - Clifford Chance

Monsieur,

Je réponds, en tant que *General Manager* du Cabinet, à l'email que vous avez adressé à notre *Managing Partner* le 10 novembre dernier, en votre qualité de Directeur de la publication du site internet du MAC, mais depuis une adresse internet qui n'est autre, selon l'annuaire de l'Ordre, que votre adresse professionnelle d'avocat.

Nous nous étonnons de cette démarche et des informations erronées - dont nous ne savons d'où vous les tenez - sur lesquelles vous nous demandez de répondre avant ce jour 18 heures "*par courriel et pour le bon ordre*", "*compte tenu de notre agenda éditorial*".

Bien que non obligés de donner suite à votre e-mail, nous vous apportons les réponses suivantes :

- Les messageries Internet Gmail, Hotmail, Yahoo etc. sont accessibles à tous les collaborateurs de notre Cabinet depuis les téléphones mobiles que Clifford Chance met à leur disposition gracieusement dans le cadre de leur contrat de collaboration. Elles leur sont également accessibles dans nos locaux depuis leurs ordinateurs portables personnels connectés sur le réseau wifi du Cabinet. Comme vous ne l'ignorez sans doute pas, de telles messageries ne sont pas adaptées à notre activité d'avocat, couverte par le secret professionnel, puisqu'elles ne sont pas sécurisées ou le sont improprement, de telle sorte que leur utilisation pour des dossiers professionnels serait inappropriée.
- Pour des raisons de cybersécurité et de protection des données confidentielles de nos clients, les services de messagerie électronique personnels comme Gmail, Hotmail, Yahoo, etc. ne sont généralement pas accessibles depuis les ordinateurs fixes et portables fournis par notre Cabinet. Nos collaborateurs ont néanmoins la possibilité, expressément prévue par leur contrat de collaboration, d'utiliser pour leurs dossiers personnels l'adresse électronique "*cliffordchance.com*" – dont chacun au Cabinet dispose avec la mention de son prénom et de son nom en tête d'adresse électronique - à la seule condition de prendre des mesures simples de nature à écarter toute confusion sur l'absence d'implication du Cabinet dans la conduite des dossiers personnels.
- Plus généralement et conformément aux règles professionnelles de notre profession (article 14.3 du RIN), nous mettons à la disposition des collaborateurs libéraux de notre Cabinet, dans des conditions normales d'utilisation, les moyens matériels nécessaires aux besoins de leur collaboration et au développement de leur clientèle personnelle et ce, tant par contrat que dans les faits.

Salutations distinguées,

Catherine Dawson
General Manager
Clifford Chance Europe LLP
1 rue d'Astorg, CS 60058, 75377 Paris Cedex 08
Ligne directe : +33 (0)1 44 05 53 24
[mailto: catherine.dawson@cliffordchance.com](mailto:catherine.dawson@cliffordchance.com)
www.cliffordchance.com